

LE VOTE

- Muni de ta carte électorale, tu prends un bulletin de vote et une enveloppe sur la table.
- Tu te rends seul dans l'isoloir
- Tu entoures le nom du candidat, que tu veux élire.



ATTENTION : TU DOIS CHOISIR UN SEUL CANDIDAT PAR COLONNE.

- Si tu te trompes, tu peux sortir de l'isoloir pour prendre un autre bulletin.
- Une fois ton choix effectué, tu introduis ton bulletin dans l'enveloppe. (sans la coller)
- Tu te rends à la table de vote, tu présentes ta carte d'électeur et tu mets ton enveloppe dans l'urne.
- Un assesseur tamponne ta carte d'électeur et te fais signer la feuille d'émargement.

LE DÉPOUILLEMENT

- En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

BULLETINS NULS NON VALABLES :

- Bulletins portant des inscriptions, raturés ou avec des signes distinctifs.
- Bulletins blancs.
- Enveloppes vides.
- Enveloppes avec plusieurs bulletins.

LES RÉSULTATS SERONT PROCLAMÉS À LA MAIRIE LE VENDREDI 7 FÉVRIER 2025

POUR EN SAVOIR PLUS FLASHER CE QR CODE :

